

# 1. Reprise et risques croissants

Les résultats macroéconomiques en Afrique subsaharienne continuent de s'améliorer grâce aux ajustements opérés au niveau national et à un contexte extérieur favorable, marqué, entre autres, par le maintien d'une croissance régulière de l'économie mondiale, l'augmentation des prix des produits de base et des conditions financières extérieures accommodantes. La croissance devrait passer de 2,7 % en 2017 à 3,1 % en 2018, l'inflation recule, et les déséquilibres budgétaires sont maîtrisés dans de nombreux pays.

Cette amélioration est bienvenue, mais du fait de la nature des ajustements, il reste à s'attaquer résolument aux vulnérabilités sous-jacentes, que ce soit à court ou à moyen terme, afin de protéger la reprise contre les risques liés à des chocs intérieurs ou extérieurs. Il convient de progresser dans la mobilisation des recettes intérieures afin d'assurer la viabilité de la dette et de créer un espace budgétaire pour les investissements et dépenses de développement qui s'imposent. Par ailleurs, la croissance potentielle sur le moyen terme reste trop faible pour créer le nombre d'emplois nécessaire à l'absorption des nouveaux arrivants qui sont attendus sur les marchés du travail.

Jusqu'à présent, le rééquilibrage budgétaire s'explique largement par le rebond des prix du pétrole pour les pays exportateurs de pétrole, ainsi que les fortes réductions des dépenses d'équipement dans plusieurs pays. À quelques exceptions près, les progrès dans la mobilisation des recettes intérieures ont été relativement modestes. En effet, dans certains pays exportateurs de pétrole (Angola, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo), les recettes hors produits de base ont décliné en termes réels en 2017, même si d'autres pays riches en ressources naturelles ont pu augmenter leurs recettes hors ressources naturelles. De nombreux pays ont pris du retard dans l'ajustement des prix intérieurs des carburants en réaction à la récente augmentation des prix du pétrole, d'où la résurgence de subventions énergétiques peu rentables. Par ailleurs, les arriérés intérieurs demeurent élevés, leur encours avoisinant 5 % du PIB en moyenne fin 2017. Au-delà de l'administration centrale, les entreprises publiques deviennent un risque budgétaire majeur dans certains pays, qui consacrent des ressources budgétaires à l'assistance d'entreprises publiques inefficaces.

Ces résultats budgétaires restreignent la capacité de réponse du secteur privé et accentuent les pressions sur les systèmes financiers. La persistance des arriérés intérieurs, généralement envers des fournisseurs, a également contribué à l'accumulation de prêts improductifs dans de nombreux pays (Angola, Ghana, Guinée équatoriale, Mozambique, Tchad), ce qui a pesé sur l'octroi de crédit au secteur privé et accentué la vulnérabilité du secteur financier.

Le secteur financier est très vulnérable dans certains pays où les prêts improductifs sont élevés, les banques peu rentables et les ratios de fonds propres largement insuffisants. Dans d'autres pays, les rendements attractifs des titres publics ont soutenu la rentabilité des banques.

S'agissant du secteur extérieur, les soldes des transactions courantes n'ont que peu évolué. Toutefois, les entrées de capitaux ont été robustes, les émissions d'euro-obligations ayant atteint des niveaux records au cours du premier semestre 2018. Les turbulences engendrées dans les pays émergents par la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés ont entraîné un élargissement des écarts de taux d'intérêt. Toutefois, les pays de la région n'ont généralement pas mis à profit le contexte favorable pour reconstituer leurs réserves, la moitié d'entre eux pointant au-dessous des niveaux considérés comme adéquats.

Derrière ce panorama d'ensemble se cache une grande disparité entre pays. Le récent traité de paix signé au Soudan du Sud, l'avancement du processus de paix au Mozambique ainsi que l'amélioration des relations entre l'Érythrée et l'Éthiopie constituent autant d'opportunités d'aller de l'avant dans ces pays. L'Angola a pris des mesures importantes pour remédier à ses problèmes de gouvernance persistants et pour s'attaquer aux profonds déséquilibres macroéconomiques qui ont freiné sa croissance au cours des dernières années.

Pour ce qui est des perspectives, l'économie mondiale entre dans une période d'incertitude anormalement élevée, avec des risques de révision à la baisse considérables qui pourraient avoir des répercussions négatives dans de nombreux pays de la région. La croissance est déjà en train de se tasser dans la plupart des pays

---

Ce chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Papa N'Diaye, et composée de Reda Cherif, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Miguel Perreira Mendes, Nkunde Mwase, Torsten Wezel et Jaroslaw Wiczorek. L'équipe a bénéficié du concours de Romain Bouis en matière de coordination.

avancés et pourrait ralentir davantage si les tensions commerciales s'accroissent. La combinaison de la hausse des taux d'intérêt liée au resserrement des écarts de production dans les pays avancés et de la robustesse prolongée du dollar va alourdir le fardeau du service de la dette, faire augmenter le coût des nouveaux emprunts et accentuer les pressions sur la compétitivité des pays dont les monnaies sont, de façon officielle ou informelle, rattachées à des devises qui s'apprécient.

Pour mieux se positionner face à ces difficultés, les pays devraient :

- Mettre en œuvre des stratégies budgétaires destinées à réduire la vulnérabilité liée à la dette, dans le cadre d'un rééquilibrage budgétaire constant. La plupart des pays ont élaboré ce genre de stratégies, mais pour qu'elles portent leurs fruits, elles doivent être suivies, y compris durant les périodes de poussées temporaires des prix des produits de base ou à l'approche d'élections, qui sont programmées au cours de l'année prochaine dans bon nombre de grands pays du continent, parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Sénégal.
- Mobiliser davantage de recettes. Les recettes fiscales étant en moyenne inférieures de 3 % à 5 % du PIB à leur potentiel estimé, les pays disposent d'une marge considérable pour accroître leur base de recettes et dégager un espace budgétaire pour se consacrer à leurs priorités de développement. Parmi les éléments communs d'une mobilisation efficace des recettes dans la région figure la priorité accordée aux institutions de base accompagnée d'une politique et d'une administration fiscales efficaces et modernes. Des mesures sont également nécessaires pour élargir l'assiette de l'impôt, simplifier le système fiscal et diminuer les exonérations et les incitations. Il convient de noter que les réformes efficaces ne correspondent pas à un modèle préétabli, mais ont plutôt été adaptées en fonction du contexte de chaque pays (FMI, 2018a).
- Accroître l'efficacité des dépenses, notamment pour lutter contre la réapparition des subventions à l'énergie, que l'on sait inefficaces, en mettant en place des mécanismes de fixation automatique des prix des carburants (comme l'ont fait le Ghana et le Mozambique avec succès), tout en instaurant des mesures de compensation pour les populations pauvres.
- Autoriser une plus grande flexibilité des taux de change lorsque les dispositifs institutionnels le permettent, sauf en cas de vulnérabilité des bilans.
- Intervenir à temps pour remédier aux faiblesses croissantes du secteur financier. En repoussant l'action jusqu'à ce qu'un effondrement se produise, les pays se retrouvent contraints de procéder à un ajustement brutal qui augmente les coûts budgétaires et accentue le ralentissement de la croissance. Certains pays ont avancé récemment dans la diminution des prêts improductifs (Guinée-Bissau, Guinée équatoriale), l'augmentation des fonds propres (Angola, Ghana, Mozambique) et l'adoption de nouvelles réglementations prudentielles (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)). Cependant, les pays doivent adopter des stratégies de réduction des prêts improductifs exhaustives s'ils veulent vraiment s'attaquer aux prêts improductifs persistants.
- Mener des politiques visant à stimuler l'investissement privé et libérer le potentiel de croissance, notamment en s'ouvrant au commerce (en particulier dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale), en promouvant la connectivité numérique et un système éducatif flexible, en supprimant les distorsions du marché, en encourageant l'expansion des circuits financiers, en mettant en place un climat des affaires sain, en affectant mieux les dépenses publiques et en assurant une fourniture adéquate des biens publics (avec une infrastructure bien développée, entre autres).

Dans ce contexte, le chapitre 2 offre une analyse détaillée des tendances et de la dynamique des flux de capitaux vers les pays d'Afrique subsaharienne en mettant l'accent sur trois grandes questions : 1) quelle a été l'évolution des flux financiers non officiels (classés par catégories d'actifs ou en fonction du lieu de résidence des investisseurs) ? 2) quels facteurs ont déterminé les flux de capitaux vers la région ? et 3) quelles sont les implications macroéconomiques intérieures (en termes de taux de change, de production et de stabilité financière) des différents types d'entrées de capitaux étrangers ?

Enfin, le chapitre 3 examine comment l'Afrique subsaharienne peut créer des emplois à l'épreuve de l'avenir pour sa main-d'œuvre en forte progression

dans un contexte de rapide mutation technologique, en s'appuyant sur trois scénarios reflétant différentes incertitudes à l'échelle mondiale qui pourraient façonner l'avenir de l'emploi dans la région, et liés au progrès technologique, à la géopolitique et au changement climatique.

## ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

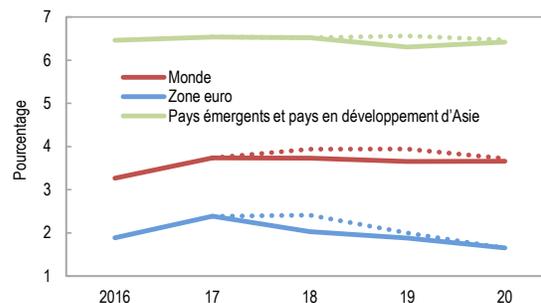
### Un environnement extérieur moins favorable et une incertitude croissante

La croissance mondiale continue de s'accélérer régulièrement, mais l'accentuation des tensions commerciales, la perspective de la normalisation des politiques monétaires et la volatilité des marchés des actifs assombrissent les perspectives pour l'Afrique subsaharienne. La croissance mondiale devrait s'établir à 3,7 % en 2018 et en 2019, soit au-dessous de la prévision de 3,9 % établie dans les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) d'avril 2018. En outre, l'expansion est devenue plus inégale et semble avoir culminé dans certains grands pays (graphique 1.1), tandis que les tensions commerciales s'accroissent : les droits de douane ont déjà été relevés pour un certain nombre de produits, ce qui a affecté le moral des secteurs concernés et affaibli d'autres indicateurs prospectifs, tout en augmentant la volatilité des marchés des produits de base et d'autres actifs. Sur le moyen terme, la croissance potentielle devrait rester inférieure aux moyennes d'avant la crise sur fond de vieillissement de la population et de tassement de la croissance de la productivité.

Malgré une volatilité accrue sur les marchés des produits de base, les prix de l'énergie devraient être plus élevés que prévu en avril dernier, mais les perspectives sont contrastées pour les métaux et les autres produits de base exportés par la région (graphique 1.2). Si les perspectives des prix de l'énergie apportent un certain soulagement aux pays producteurs de pétrole, elles impliquent également une détérioration des termes de l'échange pour les pays importateurs de pétrole (à savoir trois quarts des pays de la région).

Les conditions financières mondiales restent accommodantes, mais elles se sont quelque peu resserrées depuis la mi-avril 2018, avec un élargissement des écarts de taux sur les obligations et des capitaux qui sortent de certains pays émergents et préémergents. Les investisseurs internationaux ont fait preuve

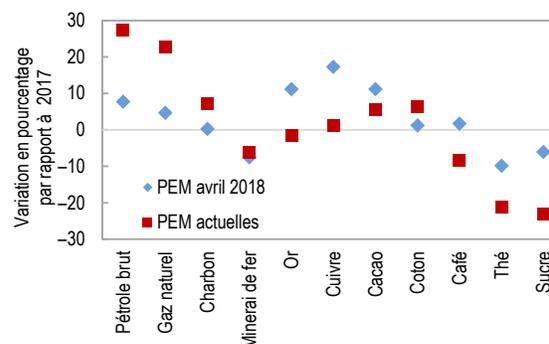
**Graphique 1.1. Projections de croissance mondiale actuelles par rapport à avril 2018**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les lignes continues représentent les projections actuelles, et celles en pointillés les projections d'avril 2018 (FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*).

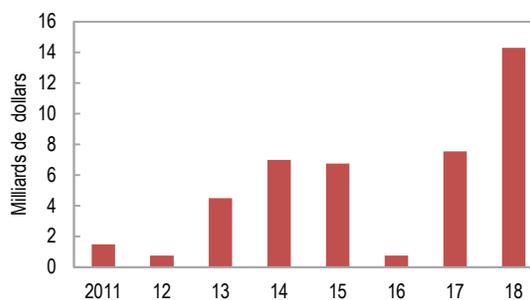
**Graphique 1.2. Cours des principaux produits de base : moyenne des variations anticipées, 2019-20 par rapport à 2017**



Sources : FMI, système des cours des produits de base ; hypothèses mondiales du FMI.

Note : PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* (FMI).

**Graphique 1.3. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : émissions d'obligations souveraines internationales, 2011-18**



Source : Haver Analytics.

Note : données au mois de septembre 2018.

d'appétit pour les titres de la région, les émissions internationales d'obligations souveraines par les pays préémergents subsahariens ayant atteint 13,8 milliards de dollars sur le premier semestre 2018, ce qui constitue un record annuel, contre 7,6 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année 2017 (graphique 1.3). Par exemple, le Sénégal a émis

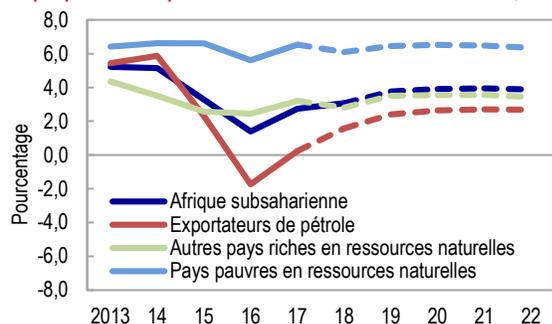
2,2 milliards de dollars d'euro-obligations en mars 2018, cette émission étant sursouscrite cinq fois. En mai, l'Angola et le Ghana ont procédé à des émissions d'euro-obligations pour 3 et 2 milliards de dollars respectivement, lesquelles ont été sursouscrites trois et quatre fois. En juillet, l'Angola a rouvert son émission d'euro-obligations du mois de mai, levant ainsi 500 millions de dollars supplémentaires.

### Poursuite d'une reprise timide, portée principalement par les exportateurs de pétrole

La croissance moyenne de la région (pondérée par le PIB calculé selon les parités de pouvoir d'achat) devrait atteindre environ 3,1 % en 2018, contre 2,7 % en 2017 (graphique 1.4). La dynamique de croissance s'est améliorée surtout dans les pays exportateurs de pétrole, principalement le Nigéria, mais elle reste modérée en Afrique du Sud.

- Le Nigéria devrait enregistrer une croissance de 1,9 % en 2018, contre 0,8 % en 2017, principalement grâce à de moindres perturbations de la production de pétrole et à un redressement de l'économie non pétrolière. La reprise devrait contribuer à hauteur de 0,7 point de pourcentage environ à la croissance moyenne de la région en 2018 et dynamiser l'activité dans les pays qui sont les partenaires commerciaux du Nigéria du fait de l'accroissement des envois de fonds, des retombées financières et de la demande d'importations (FMI, 2018b)<sup>1</sup>. Par exemple, l'effet d'entraînement pour la croissance du Bénin et du Niger est estimé à ½ et à ⅓ de point de pourcentage, respectivement.

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2013–22



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir page 54 pour le tableau des groupes de pays.

<sup>1</sup>En utilisant les coefficients de répercussion du Nigéria et de l'Afrique du Sud sur le reste de la région, à savoir 0,08 et 0,11, respectivement (voir Arizala *et al.*, 2018).

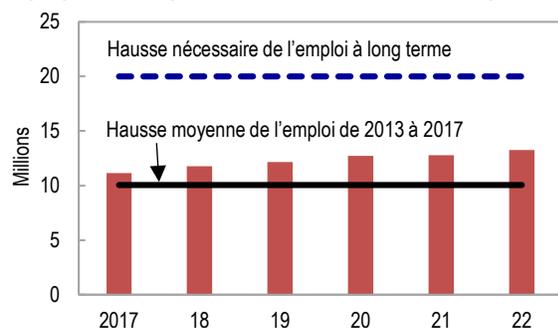
<sup>2</sup>Voir les tableaux de l'appendice statistique qui présentent les données historiques et les prévisions des principales variables macroéconomiques.

Sur le moyen terme et à politique économique inchangée, la croissance devrait plafonner à environ 2½ %, soit encore au-dessous du taux de croissance démographique.

- La croissance en Afrique du Sud devrait s'établir à environ 0,8 % en 2018. Il est possible que l'activité du secteur privé s'accélère grâce à la baisse de l'incertitude entourant la politique économique, mais le manque d'espace budgétaire et la faiblesse des bilans des entreprises publiques continuent de freiner l'investissement public. À politique économique inchangée, la croissance devrait se stabiliser à environ 1,8 % sur le moyen terme. Les effets d'entraînement pour la région devraient principalement se matérialiser par le biais du secteur financier et de la demande d'importations (FMI, 2016).

La croissance varie considérablement d'un pays à l'autre<sup>2</sup>. Les pays pauvres en ressources naturelles continuent d'enregistrer une croissance d'environ 6 % en moyenne ; les pays riches en ressources naturelles ont vu leur croissance s'accroître, sans toutefois retrouver les niveaux atteints avant la chute des prix des produits de base en 2014, et quelques pays restent confrontés à des problèmes de sécurité qui ont de lourdes conséquences humaines et économiques. Un tiers de la population de l'Afrique subsaharienne vit dans des pays où le PIB par habitant a baissé en 2017, et devrait continuer de décliner en 2018 et 2019.

À politique économique inchangée, la croissance devrait s'accroître sur le moyen terme pour avoisiner 4 %, ou 1½ % par habitant. Mais cela restera insuffisant pour que la région exploite pleinement son dividende démographique, car il est probable que la création d'emplois ne suffira toujours pas à absorber les nouveaux arrivants sur les marchés du travail. Sachant que le nombre d'habitants d'Afrique subsaharienne en âge de travailler (15–64 ans) devrait dépasser les 100 millions au cours de la période 2030–35, ce qui est supérieur au reste du monde, la région devra créer environ 20 millions d'emplois (FMI, 2015) chaque année entre 2018 et 2035, soit le double de ce qu'elle a créé en moyenne au cours des cinq dernières années (graphique 1.5).

**Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : évolution de l'emploi**

Sources : Nations Unies, Organisation internationale du travail ; estimations des services du FMI.

### Les tensions inflationnistes devraient continuer de se relâcher

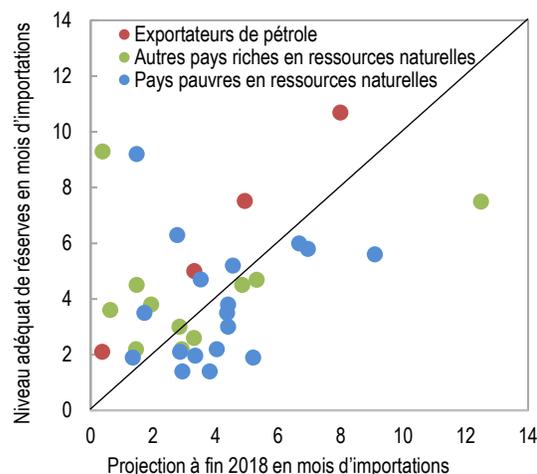
Les tensions inflationnistes dans les pays d'Afrique subsaharienne s'atténuent, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. L'inflation moyenne dans les pays exportateurs de pétrole devrait passer de 17 % en 2017 à environ 13 % en 2018. Dans les autres pays, elle demeure relativement faible. La dynamique d'inflation reflète le rythme relativement lent de la reprise, un certain resserrement de la politique monétaire ou une augmentation de la production agricole et, dans de nombreux pays, la répercussion incomplète de l'augmentation des prix du pétrole.

### Il faut reconstituer des réserves de change

Par rapport à 2017, les soldes courants devraient s'améliorer dans les pays exportateurs de pétrole et se détériorer dans les autres pays. Malgré l'ajustement des soldes courants dans les pays exportateurs de pétrole, les réserves de change devraient rester au-dessous des niveaux jugés adéquats selon les indicateurs dérivés des crises traversées par les pays émergents et les pays en développement (graphique 1.6)<sup>3</sup>.

### Le rééquilibrage budgétaire suit son cours, mais il doit gagner en qualité

Les projections de référence font état d'une nouvelle baisse des déficits budgétaires en Afrique subsaharienne. Le déficit budgétaire moyen pour la région devrait passer de 4,2 % du PIB en 2017 à 3,3 % en 2018. Toutefois, cette tendance masque d'importantes disparités entre les pays : les soldes budgétaires

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : volants de réserves**

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les exportateurs de pétrole, à l'exception de l'Angola, du Nigéria et du Soudan du Sud, sont regroupés en un seul point de données correspondant à la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont regroupés en un seul point de données et classés dans la catégorie des pays pauvres en ressources naturelles. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

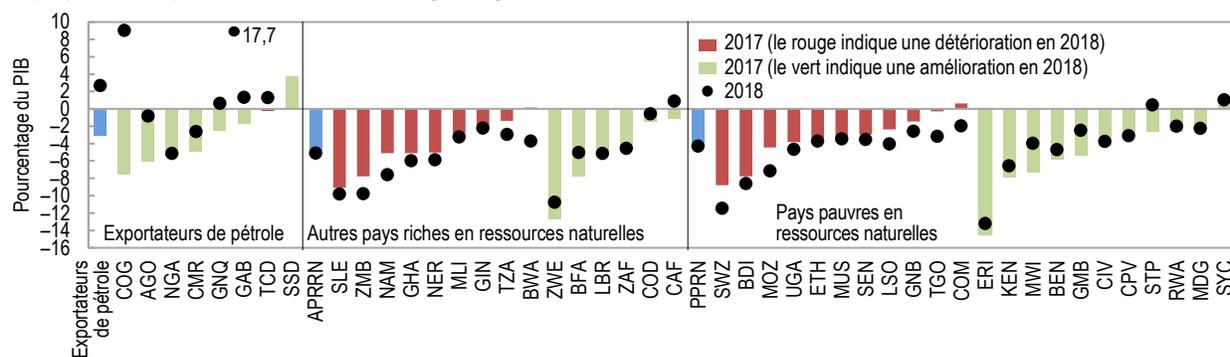
devraient s'améliorer dans les pays exportateurs de pétrole, rester inchangés dans les pays pauvres en ressources naturelles et se détériorer quelque peu dans les autres pays riches en ressources naturelles (graphique 1.7). L'amélioration des soldes budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole tient dans la plupart des cas à l'augmentation des recettes du secteur pétrolier et à la réduction des dépenses d'équipement, à l'exception notable du Nigéria, où l'investissement public a doublé au cours des deux dernières années, certes à partir d'un niveau initial bas. Une forte réduction supplémentaire des dépenses d'équipement risque de compromettre la croissance à moyen terme si ces investissements ne sont pas repris en charge par le secteur privé.

Dans le même temps, la région n'a que peu progressé pour ce qui est de la mobilisation indispensable des recettes intérieures, qui demeure très éloignée de son potentiel. Selon les programmes budgétaires actuels à moyen terme, l'écart de recettes, évalué à 3 % à 5 % du PIB en moyenne sur l'ensemble des pays, ne devrait pas être comblé<sup>4</sup>. En effet, les recettes intérieures

<sup>3</sup>L'évaluation de l'adéquation des réserves est réalisée avec des outils du FMI spécialement conçus pour les pays émergents et les pays en manque de crédit. Voir <http://www.imf.org/external/np/spr/ara/> pour plus de détails.

<sup>4</sup>Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient en moyenne mobiliser environ 3 % à 5 % du PIB d'impôts supplémentaires, grâce à une combinaison de réformes optimisant les systèmes actuels, notamment en réduisant les exemptions, et de changements institutionnels, tels que des améliorations de la gouvernance et des mesures de lutte contre la corruption (FMI, 2018c).

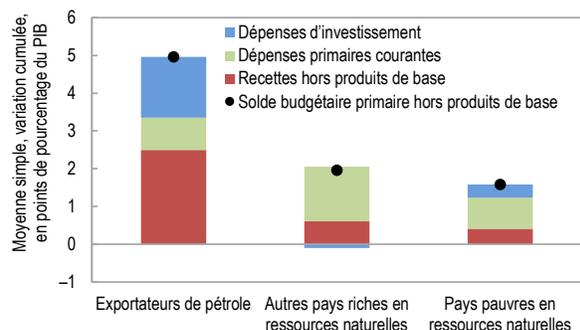
Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2017-18



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : APRRN = autres pays riches en ressources naturelles ; PPRN = pays pauvres en ressources naturelles. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays et à la page 55 le tableau des abrégés de pays.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : plans budgétaires à moyen terme, 2018-23



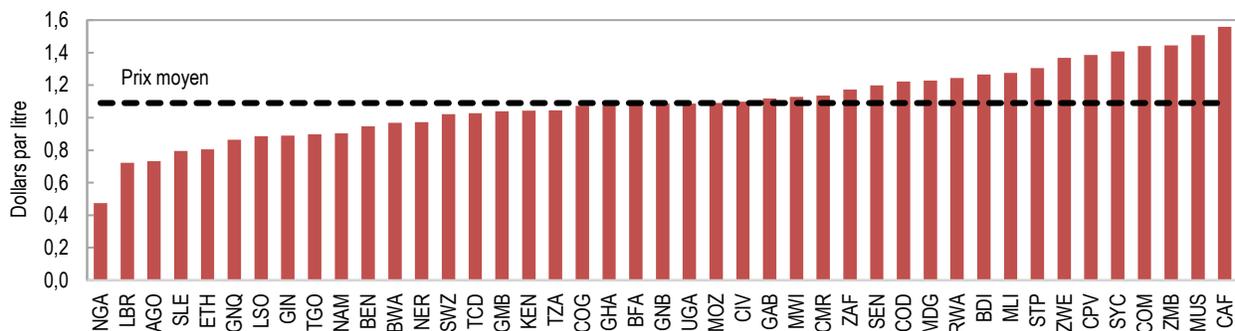
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : N'inclut pas le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud en raison de l'indisponibilité de données. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

devraient progresser d'environ 2½ % du PIB dans les pays exportateurs de pétrole et de seulement ½ % du PIB dans les autres pays (graphique 1.8).

La qualité de l'ajustement budgétaire est également menacée par la résurgence des subventions aux carburants. La plupart des pays avaient répercuté la baisse des prix du pétrole sur leurs prix intérieurs, mais ils n'ont pas relevé les prix dans les mêmes proportions en réaction à la récente hausse des prix internationaux des carburants. Ainsi, entre le début de 2017 et avril 2018, le coefficient de répercussion médian était de zéro pour les pays exportateurs de pétrole et de 47 % pour les pays importateurs de pétrole (encadré 1.1)<sup>5</sup>. Les prix de l'essence se situent en moyenne à environ 1,09 dollar le litre (graphique 1.9), ce qui implique une subvention moyenne estimée d'environ 2 % du PIB par an une fois pris en compte les coûts de transport et de distribution, les marges bénéficiaires et les taxes.

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : prix de l'essence, avril/mai 2018



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : voir l'encadré 1.1 pour plus de détails. Voir à la page 55 le tableau des abrégés de pays.

<sup>5</sup>Il s'agit de la variation nominale des prix de détail intérieurs divisée par la variation nominale des prix internationaux, tous deux exprimés en devise nationale.

## LES BILANS RESTENT VULNÉRABLES

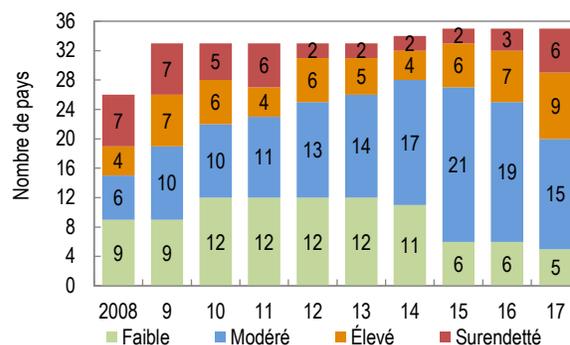
### Les vulnérabilités liées à la dette persistent

En 2017, 15 pays d'Afrique subsaharienne étaient considérés comme exposés à un risque élevé de surendettement (Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Éthiopie, Gambie, Ghana, République centrafricaine, São Tomé-et-Príncipe, Zambie) ou en situation de surendettement (République du Congo, Érythrée, Mozambique, Soudan du Sud, Tchad, Zimbabwe) (graphique 1.10). La dynamique de la dette pour les pays surendettés ou présentant un risque élevé de surendettement s'explique principalement par des déficits primaires élevés, qui se sont sérieusement creusés dans de nombreux pays du fait de l'effondrement des prix des produits de base (FMI, 2018d). Dans plusieurs pays, une dépréciation de la monnaie a pesé sur les bilans et a contribué à une détérioration des indicateurs de solvabilité et de liquidité (graphique 1.11).

Du fait des rééquilibrages budgétaires en cours et du rebond de la croissance, le niveau moyen de la dette publique en 2018 devrait rester aux alentours de son niveau de 2016, soit environ 57 % du PIB, mais il varie fortement entre les pays. La réduction de la dette s'explique principalement par des ajustements dans les pays exportateurs de pétrole et, dans une moindre mesure, dans les autres pays riches en ressources naturelles (graphique 1.12). Par ailleurs, dans certains pays fortement endettés (République du Congo, Gambie), l'augmentation des recettes et l'accélération de la croissance du PIB devraient améliorer sensiblement la capacité à assurer le service de la dette.

Les trajectoires de référence de la dette publique sont exposées à des incertitudes de taille. En particulier, plusieurs pays sont confrontés à des risques de change accrus et à des problèmes de gestion de la dette, les créanciers privés et officiels non traditionnels jouant un rôle plus important. La part de la dette publique libellée en devises étrangères dans le total de la dette publique a augmenté dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, passant d'une moyenne de 23 % pour la période 2011–13 à une moyenne de 32 % du PIB en 2017 (graphique 1.13). La part des financements concessionnels est restée inchangée et les créanciers officiels représentent toujours le groupe de créanciers le plus important, mais la part de la dette détenue par

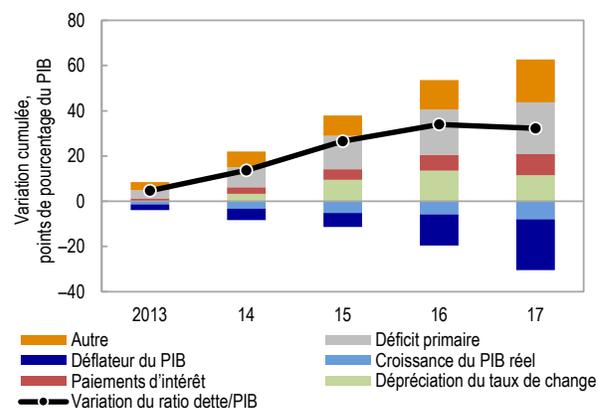
Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : risque de surendettement des pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2008–17



Source : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette.

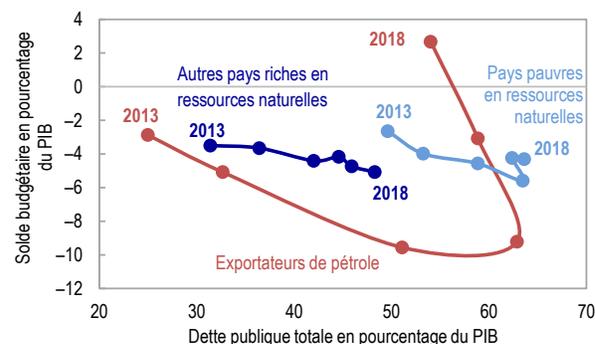
Note : Le niveau de risque pour le Burundi, la Gambie, le Lesotho, le Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, le Tchad et le Zimbabwe est établi depuis 2009, pour Cabo Verde depuis 2014 et pour le Soudan du Sud depuis 2015. Fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Graphique 1.11. Pays d'Afrique subsaharienne à risque élevé de surendettement ou en surendettement : contribution cumulée à partir de la décomposition de la dette, 2013–17



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

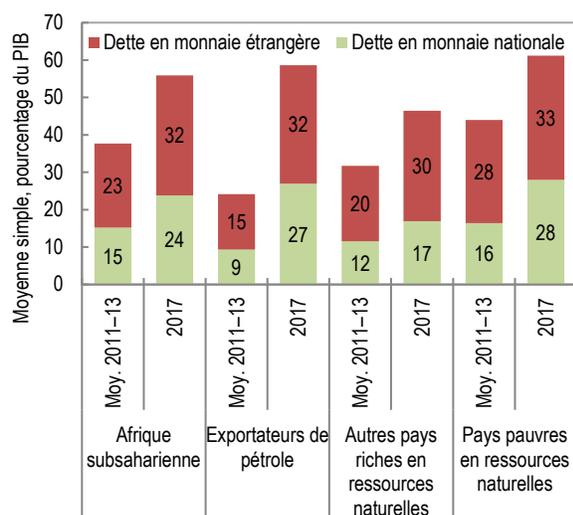
Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : solde budgétaire moyen et dette publique, 2013–18



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir page 54 pour le tableau des groupes de pays.

**Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : dette du secteur public par monnaie, 2011-17**



Sources : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

des banques et des porteurs privés a augmenté pour avoisiner 15 %. Dans le même temps, les emprunts contractés auprès de pays non membres du Club de Paris, en particulier la Chine, ont augmenté.

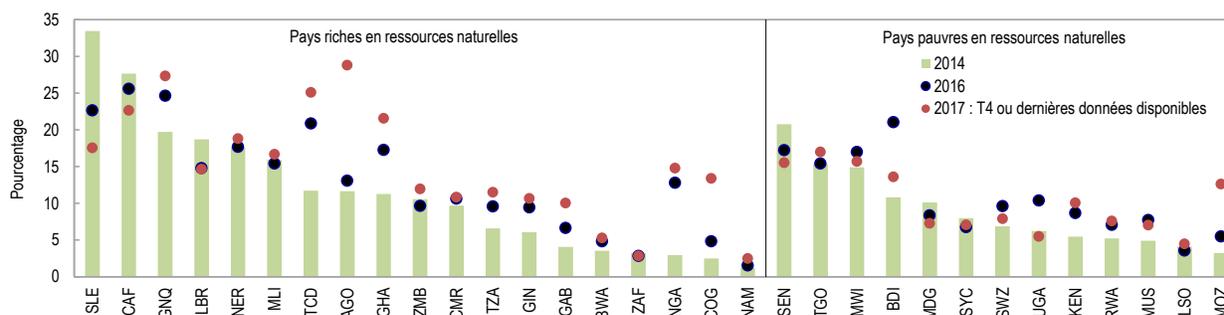
Par ailleurs, quelques pays ont enregistré une montée des incertitudes budgétaires liées aux passifs conditionnels, ainsi que des arriérés intérieurs. Les arriérés s'élèvent en moyenne à 5 % du PIB environ (fin 2017) et dépassent 20 % dans plusieurs pays (Gabon, Gambie, Guinée équatoriale). Dans la plupart des pays, les arriérés de l'État envers des fournisseurs de biens et de services constituent la majorité des arriérés intérieurs, devant les arriérés envers d'autres sociétés et travailleurs privés ainsi qu'envers

des entreprises publiques. Dans certains cas, les arriérés parmi les entreprises publiques se sont aussi accumulés. Les passifs accumulés des entreprises publiques envers l'économie ont parfois atteint un niveau inquiétant de 10 % du PIB, voire plus (Afrique du Sud, Cabo Verde, Cameroun, Ghana, São Tomé-et-Príncipe), d'où des passifs budgétaires conditionnels qui pourraient compromettre la viabilité de la dette de l'administration centrale. Dans le cadre des efforts de restructuration qui se poursuivent, plusieurs pays ont réussi à apurer les arriérés des entreprises publiques (Burkina Faso, Côte d'Ivoire), tandis que d'autres ont amélioré la transparence en procédant à un audit du secteur des entreprises publiques (Bénin, Niger, Seychelles) et en s'appuyant sur les conclusions des rapports officiels sur les performances des entreprises publiques (Cabo Verde, Ghana, Libéria). Cependant, le soutien direct des activités quasi-budgétaires des entreprises publiques par le biais de subventions ou de rétrocessions de prêts représente un fardeau considérable pour le budget dans certains cas, évinçant ainsi des dépenses publiques davantage prioritaires (Botswana, Cabo Verde, Madagascar).

### La fragilité des bilans des banques freine la croissance du crédit

Les prêts improductifs sont élevés dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (graphique 1.14). L'accumulation des prêts improductifs est particulièrement rapide dans les banques publiques (Angola, Gabon), principalement à cause du ralentissement économique, de pratiques de gestion du risque déficientes (Angola), et d'un niveau élevé des arriérés envers les fournisseurs de l'État (Tchad) ou en raison d'un retard dans les remboursements (Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Malawi). Dans certains

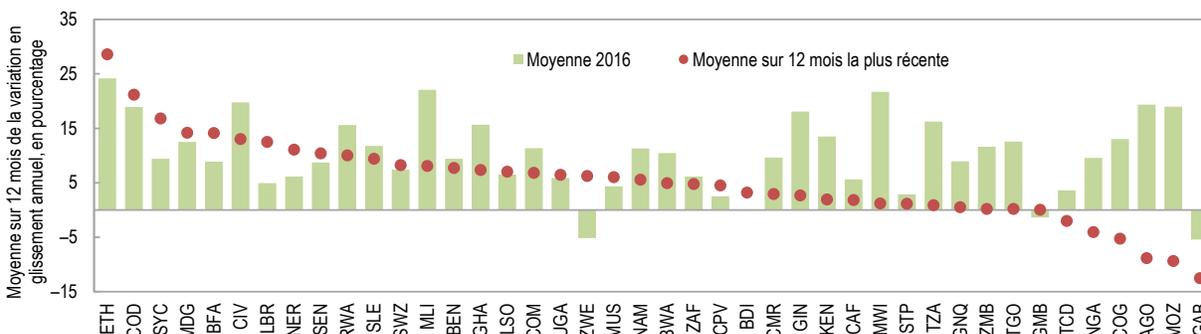
**Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : prêts improductifs/total des prêts bancaires**



Sources : autorités nationales ; FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays et à la page 55 la liste des abréviations de pays.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : croissance du crédit au secteur privé



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 55 le tableau des abréviations de pays.

cas (Ghana), une application plus restrictive des exigences en matière de classement des prêts et une comptabilisation plus précoce des pertes sur prêts, à la suite d'examen de la qualité des actifs, ont également contribué à augmenter les niveaux déclarés des prêts improductifs. Toutefois, il semble aussi que les prêts improductifs soient sous-estimés dans certains pays en raison de la régénération de certains prêts.

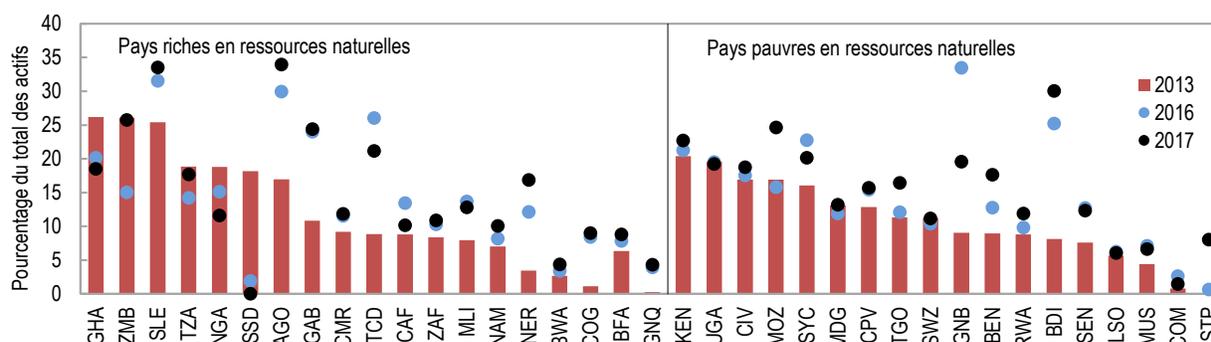
Les créances douteuses ont miné la rentabilité des banques commerciales dans un petit nombre de pays, alors que dans d'autres (Nigéria, pays de l'UEMOA), les rendements attractifs des titres publics ont renforcé la rentabilité des banques. Les ratios de fonds propres varient considérablement entre les banques, certaines accusant de graves insuffisances dans plusieurs pays (Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Malawi, Nigéria, Togo).

Le niveau élevé des ratios de prêts improductifs ainsi que le tassement de l'activité ont entraîné

un ralentissement du crédit octroyé au secteur privé dans trois quarts des pays (graphique 1.15), plus particulièrement au Botswana, au Gabon, au Ghana, en Guinée, en Guinée Bissau, en Guinée équatoriale, au Libéria, au Malawi et à São Tomé-et-Principe. Ce ralentissement peut également être attribué à la faiblesse de la croissance et, dans une certaine mesure, au resserrement des conditions monétaires (Cameroun, Guinée équatoriale). Parmi les autres facteurs figurent l'endettement élevé des ménages (Botswana), l'incertitude entourant les perspectives économiques et politiques (Gabon, Ghana, Guinée), et une réorientation des emprunts bancaires vers les titres publics (Guinée, Malawi) (graphique 1.16).

Les asymétries de liquidités en devises étrangères (Angola) et la concentration élevée des prêts (Bénin, Malawi, Namibie) constituent d'autres sources de préoccupation en ce qui concerne la santé des bilans bancaires.

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : détention de titres de dette publique par les banques



Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays et à la page 55 la liste des abréviations de pays.

## RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

### Risques extérieurs

#### Tensions commerciales

L'escalade des conflits commerciaux risque de faire dérailler la reprise économique sur le court terme et d'assombrir les perspectives de croissance à moyen terme. De plus, en se détournant de l'ouverture au commerce sur les marchés internationaux au profit de politiques de repli sur soi, les pays d'Afrique subsaharienne auraient plus de mal à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et à relever les défis liés au rapide progrès technologique et aux pressions démographiques (chapitre 3).

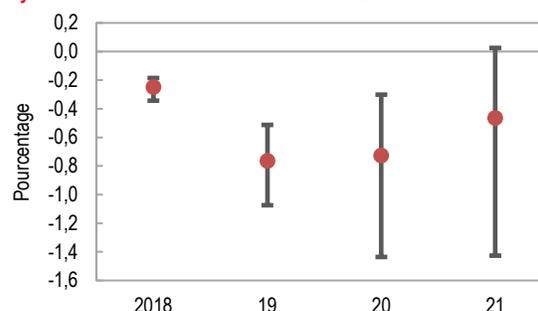
Les tensions commerciales entre les États-Unis, d'autres grands pays avancés et la Chine pourraient se traduire par une perte cumulée de PIB en Afrique subsaharienne allant jusqu'à 1½ % au cours de la période 2018–21 (graphique 1.17)<sup>6</sup>. Les pays d'Afrique subsaharienne les plus affectés par les tensions commerciales seraient les pays exportateurs de produits de base et les pays qui sont davantage intégrés aux marchés internationaux (qu'ils soient importateurs ou exportateurs de produits de base). L'impact estimé reflète les effets négatifs d'une escalade des tensions commerciales sur la demande mondiale, notamment la demande d'importations en provenance de Chine, sur les prix des produits de base et sur l'investissement intérieur.

#### Resserrement des conditions financières mondiales

Le resserrement des conditions financières mondiales qui résulte d'une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire dans les pays avancés ou d'un changement d'attitude soudain des investisseurs pourrait entraver le financement et la croissance pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Pour l'instant, les pays préémergents supportent relativement bien les poussées de volatilité

<sup>6</sup>Conformément aux scénarios présentés dans l'édition d'octobre 2018 des *Perspectives de l'économie mondiale*, les simulations de tensions commerciales évaluent l'impact économique des droits de douane qui ont été imposés ou annoncés entre les États-Unis et plusieurs de leurs partenaires commerciaux sur les pays d'Afrique subsaharienne. On considère plusieurs séries de droits de douane. Dans un premier temps, les États-Unis imposent des droits de douane sur l'acier (25 %) et l'aluminium (10 %) et un droit de douane de 25 % sur 50 milliards de dollars d'importations en provenance de Chine, et tous les partenaires commerciaux des États-Unis réagissent en prenant des mesures de rétorsion à l'avenant. Dans un deuxième temps, les États-Unis imposent des droits de douane sur 200 milliards de dollars d'importations en provenance de Chine et cette dernière riposte en imposant des droits de douane compris entre 5 % à 25 % sur 60 milliards de dollars d'importations en provenance des États-Unis. Dans un troisième temps, les États-Unis mettent à exécution leur menace d'imposer un droit de douane de 25 % sur toutes les voitures et les composants automobiles importés (environ 350 milliards de dollars) et les partenaires commerciaux touchés réagissent en instaurant des droits de douane similaires sur les exportations américaines de voitures et de composants automobiles, et d'autres biens. Enfin, il est supposé que ces droits de douane minent la confiance et resserrent les conditions financières pour les entreprises dans la mesure où les marchés prévoient une nouvelle aggravation des tensions commerciales.

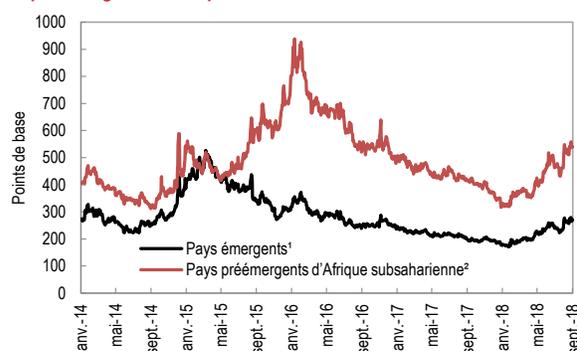
Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : effet potentiel moyen des mesures commerciales sur le PIB



Source : calculs des services du département des études du FMI.

Note : Les points indiquent la moyenne et les lignes verticales l'intervalle interquartile.

Graphique 1.18. Écarts de taux des pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne, 2014–18



Source : Bloomberg Finance, L.P.

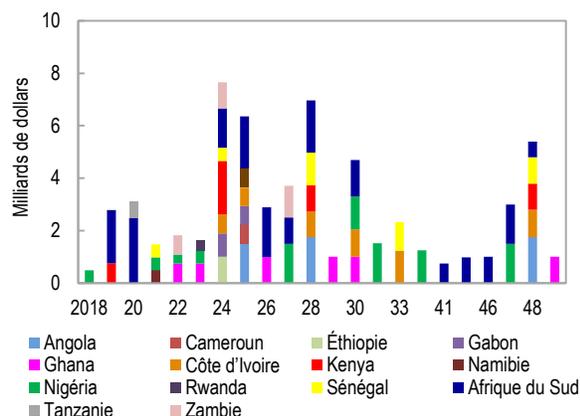
Note : données au 20 septembre 2018.

<sup>1</sup>La moyenne pour les pays émergents porte sur les écarts de taux EMBIG (Emerging Market Bond Index Global) de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, du Brésil, de la Bulgarie, du Chili, de la Colombie, de la Hongrie, de la Malaisie, du Mexique, du Pérou, des Philippines, de la Pologne, de la Russie, de la Turquie et de l'Ukraine.

<sup>2</sup>La moyenne pour les pays préémergents porte sur les écarts de taux de l'Angola, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie, du Gabon, du Ghana, du Kenya, de la Namibie, du Nigéria, du Sénégal, de la Tanzanie et de la Zambie.

qui ont touché quelques grands pays émergents, ainsi que le resserrement connexe des écarts de taux depuis la mi-avril 2018 (graphique 1.18 et encadré 1.2). Jusqu'ici, les pressions sur les marchés se sont révélées plus fortes pour les pays émergents aux faiblesses

**Graphique 1.19. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : échéance des obligations souveraines internationales**



Source : Bloomberg Finance, L.P.

évidentes, comme l'incertitude politique ou des déséquilibres macroéconomiques (Afrique du Sud, Argentine, Turquie). Mais si ces pressions persistent, leurs effets de débordement sur un ensemble plus large de pays émergents et de pays préémergents pourraient devenir considérables.

La montée des taux d'intérêt aux États-Unis et l'appréciation du dollar pourraient aussi accentuer le risque de crise financière, comme cela s'est produit par le passé dans les pays émergents et les pays en développement. En particulier, la probabilité d'une inversion massive des flux étrangers en Afrique subsaharienne est beaucoup plus élevée si les taux d'intérêt américains augmentent (voir chapitre 2), tandis qu'environ un tiers des crises monétaires sont liées à un renversement des flux étrangers. Donc, les

volumes élevés d'obligations arrivant à échéance pour les pays préémergents de la région en 2019–20 et en 2024–25 supposent des risques de refinancement de taille (graphique 1.19). Ces risques sont aggravés par les liens croissants entre les États et les banques, qui rendent les secteurs bancaires de plus en plus vulnérables à un resserrement des conditions financières mondiales et aux difficultés budgétaires.

## Risques intérieurs

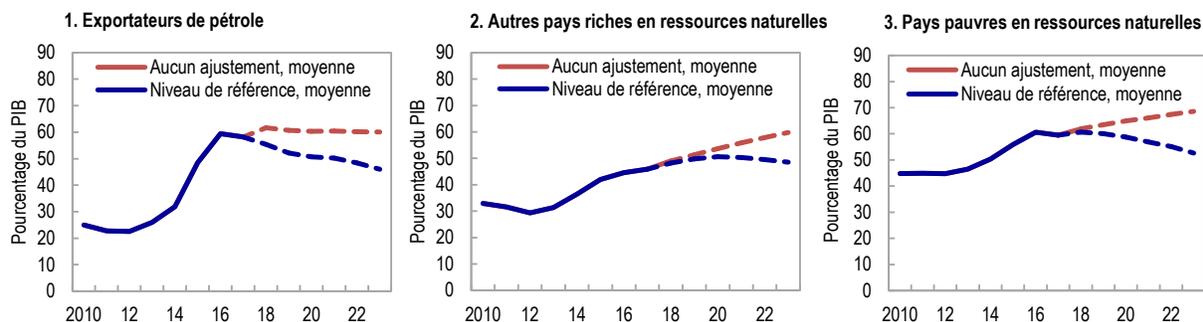
### Dérapages de la politique économique

La plupart des pays ont élaboré des plans budgétaires à moyen terme visant à atteindre des niveaux d'endettement viables, mais ces stratégies doivent être déployées (graphique 1.20). Il est donc important de résister aux pressions populistes prônant un relâchement du rééquilibrage, en cas par exemple de poussée temporaire des prix des produits de base ou à l'approche d'élections. En fait, il sera primordial, notamment pour les pays émergents et les pays préémergents fortement exposés aux marchés de capitaux internationaux, d'éviter des dérapages de la politique économique ou une accentuation de l'incertitude entourant cette dernière, en particulier à l'approche des élections de 2019 dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Sénégal.

### Risques liés à la sécurité

Les risques élevés en matière de sécurité, en partie liés aux troubles civils et aux attaques terroristes, coûtent très cher sur le plan humain, freinent la croissance dans de nombreux pays de la région et entament la capacité des pays à fournir des services publics de

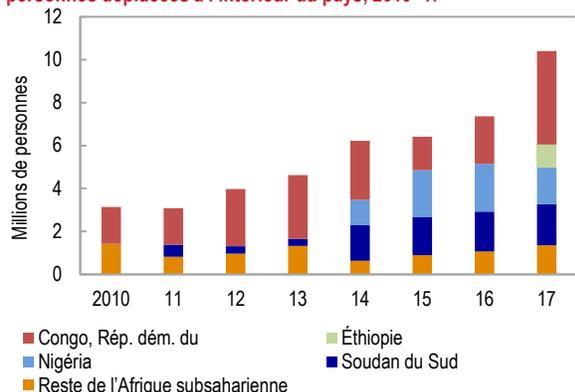
**Graphique 1.20. Afrique subsaharienne : ratio dette publique/PIB, 2011–23**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les projections de référence tiennent compte des scénarios du programme ou de référence qui figurent dans les derniers rapports des services du FMI. « Aucun ajustement » prévoit un niveau de déficit primaire, de paiements d'intérêt réels et des autres composantes de l'accumulation de la dette identiques à celui de 2017, tandis que les composantes du taux de change et de la croissance du PIB réel sont les mêmes que celles des projections de référence. Le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison de l'indisponibilité des données. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

**Graphique 1.21. Afrique subsaharienne : personnes déplacées à l'intérieur du pays, 2010–17**



Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

base. C'est au Nigéria que l'on a recensé le plus grand nombre d'incidents liés à des troubles civils et à des actes terroristes, même si leur fréquence a diminué. Le nombre d'attaques terroristes dans les pays du G-5 Sahel a quasiment doublé en 2017. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) estime que les problèmes de sécurité placeront plus de 30 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire en 2018 (BCAH-ONU, 2018). De surcroît, l'insécurité s'est traduite par une augmentation spectaculaire du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (graphique 1.21). Alors qu'on en recensait environ 4 millions en 2012, elles étaient environ 11 millions en 2017, les augmentations les plus fortes ayant été enregistrées en Éthiopie, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. En 2017, ce sont 4 millions de personnes qui cherchaient à se réfugier dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, contre 1 million en 2010 (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2018). En parallèle, environ 170.000 migrants en provenance d'Afrique subsaharienne ont demandé l'asile en Europe en 2017, et environ 1 million au cours de la période 2010–17 (Connor, 2018).

## MESURES À PRENDRE

Avant la chute des prix des produits de base, la région a connu une période prolongée de forte croissance (2000–13) grâce à de profondes réformes structurelles et à des conditions extérieures très favorables. Mais compte tenu de la dégradation probable du contexte extérieur et de l'apparition de nouveaux problèmes liés au rapide progrès technologique et

au changement climatique, les pays d'Afrique subsaharienne doivent créer un modèle de croissance plus résilient et capable de créer suffisamment d'emplois pour que la région puisse exploiter pleinement son dividende démographique. Pour y parvenir, une croissance robuste, durable et inclusive est indispensable. À cet effet, il convient de renforcer la résilience et de faciliter la réaffectation de la main-d'œuvre et du capital dans des secteurs plus productifs afin d'accélérer l'augmentation des revenus.

### Consolider les fondations d'une croissance durable, robuste et inclusive

#### Augmenter l'espace budgétaire

Il est primordial d'améliorer la qualité du rééquilibrage budgétaire pour obtenir des résultats meilleurs et plus durables, tout en créant l'espace budgétaire nécessaire pour s'occuper des priorités de développement.

- Améliorer la mobilisation des recettes. Les recettes étant en moyenne inférieures de 3 % à 5 % du PIB à leur potentiel selon les estimations, tous les pays ont largement les moyens de les accroître. Une politique et une administration fiscales efficaces et modernes, avec par exemple des numéros d'identification des contribuables, une autorité semi-autonome chargée des recettes, une TVA et une segmentation des contribuables, constituent un facteur commun d'une mobilisation efficace des recettes dans la région. Les pays qui sont parvenus à augmenter leurs recettes ont accordé une importance particulière aux mesures visant à élargir l'assiette de l'impôt, à simplifier le système fiscal et à s'attaquer aux exemptions et aux incitations (FMI, 2018a).
- Améliorer l'efficacité des dépenses. Il convient notamment de s'attaquer à la réapparition des subventions énergétiques en déployant des mécanismes de fixation automatique des prix des carburants (comme l'ont fait avec succès le Ghana et le Mozambique) tout en instaurant des mesures de compensation en faveur des populations pauvres. Les pays doivent également continuer à améliorer l'efficacité de l'investissement public en consolidant les institutions de gouvernance des infrastructures pour la planification, l'affectation et la mise en œuvre des investissements publics. Ils doivent également continuer d'améliorer

la gestion des finances publiques afin d'éviter l'accumulation d'arriérés et la mauvaise affectation des dépenses, notamment en réformant les entreprises publiques déficitaires. Enfin, compte tenu du niveau relativement élevé des masses salariales dans la région, une réforme dans ce domaine améliorerait l'efficacité des dépenses, à condition d'être bien conçue et appliquée efficacement. Toutefois, il convient de bien concevoir et cibler ces mesures, car de nombreux fonctionnaires publics sont employés dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

- Améliorer les cadres de gestion de la dette afin de mieux gérer les risques de change et de taux d'intérêt (FMI, 2018d). Il s'agit de renforcer la capacité à entreprendre des analyses coûts-risques des différentes options d'emprunt et à gérer le remboursement des emprunts aux conditions du marché (Kenya, Ouganda). Les analyses coûts-risques ont permis de mieux comprendre les risques liés au portefeuille de la dette et l'importance du développement des marchés des titres publics à moyen terme. Certains pays (Cabo Verde, Ghana, Kenya, Tanzanie) sont en train de mettre à jour leur stratégie de gestion de la dette à moyen terme afin de s'attaquer aux risques liés aux passifs conditionnels. Par ailleurs, le développement des marchés intérieurs des titres souverains (Ghana, Kenya, Namibie, Nigéria, Tanzanie) pourrait permettre de réduire les risques de change et de taux d'intérêt.

### S'attaquer aux faiblesses du secteur financier

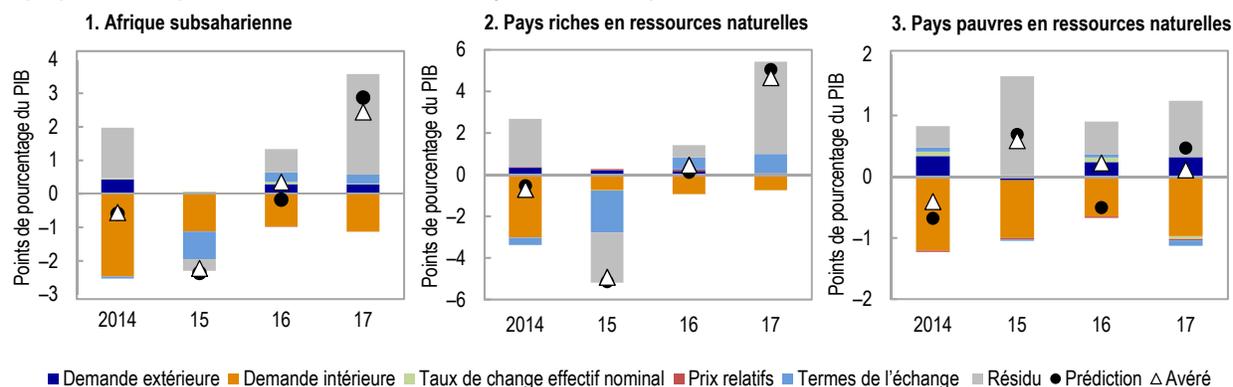
Il convient d'intervenir à temps pour remédier aux faiblesses croissantes du secteur financier. En repoussant l'action jusqu'à ce qu'un effondrement se produise, les pays risquent de se retrouver contraints de procéder à un ajustement brutal qui augmente les coûts budgétaires et accentue le ralentissement de la croissance. Certains pays prennent des mesures pour réduire les prêts improductifs, notamment en renforçant les droits des créanciers et en accélérant les procédures

judiciaires pour le recouvrement des garanties (Guinée-Bissau), en freinant l'accumulation nette d'arriérés intérieurs publics envers le secteur privé (Guinée équatoriale), en améliorant le système d'information sur le crédit, en modernisant le régime d'insolvabilité, et en mettant en œuvre des programmes de formation financière pour les entreprises de taille moyenne<sup>7</sup>. Pour s'attaquer aux prêts improductifs persistants, il faudra toutefois mettre en place des stratégies exhaustives de réduction de ces prêts : les réglementations devraient être modifiées de manière à accélérer la comptabilisation des pertes, les autorités de contrôle devraient accorder une plus grande attention aux recouvrements par les banques, et des réformes des régimes d'insolvabilité et de recouvrement de dettes devraient permettre de restructurer rapidement la dette des emprunteurs surendettés mais solvables, et de contribuer à la cohérence et à l'efficacité des procédures judiciaires. Les autorités pourraient également établir des volants macroprudentiels permanents (en plus de minimums microprudentiels), qui pourraient être assouplis à la discrétion des autorités de réglementation en cas de chocs, ce qui permettrait d'absorber les prêts improductifs au moyen des fonds propres et de continuer d'offrir du crédit.

Récemment, les pays ont également renforcé leur secteur bancaire. L'Angola, le Ghana et le Mozambique ont relevé leurs exigences minimales de fonds propres (en Angola, un examen de la qualité des actifs des banques d'importance systémique sera effectué afin de donner des informations sur les besoins éventuels de capitalisation) ; la CEMAC a adopté un certain nombre de nouvelles réglementations, notamment pour la définition des banques d'importance systémique (suivant les recommandations du Comité de Bâle), l'accélération de la résolution des établissements de microfinancement de petite taille et l'établissement d'un solide dispositif pour l'aide d'urgence en liquidités ; enfin, l'UEMOA a adopté de nouvelles règles prudentielles conformes aux principes de Bâle II/III qui devraient consolider les bilans des banques et s'attaquer à leurs vulnérabilités.

<sup>7</sup>De nombreux pays de la région ont récemment lancé plusieurs initiatives de promotion du crédit bancaire. Le Cabo Verde envisage de fournir des garanties partielles sur les prêts aux PME ; la CEMAC prévoit de mettre à jour le registre du crédit (décalé à fin 2020) et de se doter d'une centrale des risques d'ici à début 2020 ; la Guinée a lancé un nouveau système d'information sur le crédit afin de fournir des informations plus fiables sur la solvabilité des clients ; le Kenya est en train d'améliorer les informations des agences d'évaluation du crédit et a adopté une loi sur le registre des garanties mobilières afin d'élargir la gamme des garanties disponibles pour les prêts bancaires ; le Niger a renforcé la centrale des risques au moyen d'une loi adoptée en mars 2018 qui oblige les entreprises de services publics à fournir des informations sur la discipline de paiement de leurs clients et prépare une loi sur le *warrantage* (utilisation de céréales stockées dans des entrepôts sécurisés en guise de garanties).

**Graphique 1.22. Afrique subsaharienne : contribution à l'ajustement du compte des transactions courantes, 2014–17**



Source : calculs des services du FMI.

Note : contributions basées sur les résultats d'un modèle élargi de l'effet Harberger–Laursen–Meltzer. Le modèle reflète les variations du solde du compte des transactions courantes par rapport aux termes de l'échange, à la demande intérieure et extérieure, au taux de change nominal et aux prix relatifs intérieurs et extérieurs. Les résidus incluent également les effets pays fixes moyens. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

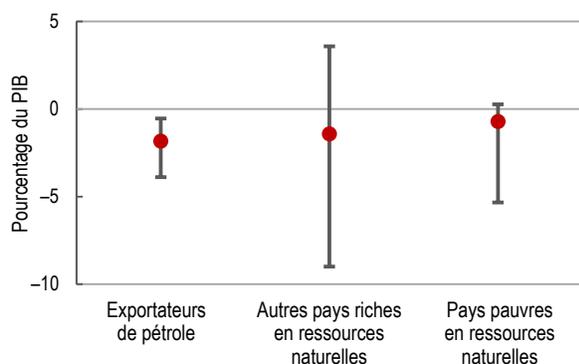
### Pérenniser l'ajustement extérieur

Les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de produits de base, dont les termes de l'échange se sont détériorés dans des proportions historiques fin 2014 et en 2015, ont enregistré une amélioration progressive de leurs soldes courants en 2016 et 2017, mais ils n'ont guère accru leur résilience à de tels chocs. Dans un premier temps, l'ajustement a principalement pris la forme d'une compression des importations, avant d'être facilité par une amélioration progressive des termes de l'échange et une reprise de la demande extérieure. Par ailleurs, les taux de change et les prix relatifs ont joué un rôle secondaire, en partie parce que 10 des 23 pays exportateurs de produits de base maintiennent des régimes de taux de change fixes et en partie parce que les soldes courants sont peu sensibles aux variations des taux de change réels. Cette

faible sensibilité s'explique par la faible réactivité de la production et des exportations aux variations des taux de change réels, largement attribuable à la faible part de l'industrie manufacturière dans l'économie. La contribution des prix relatifs à l'ajustement a été la plus élevée dans les pays pauvres en ressources naturelles, alors que les pays exportateurs de pétrole et les pays riches en ressources naturelles autres que le pétrole n'ont guère bénéficié des variations des prix relatifs (graphique 1.22).

L'ajustement nécessaire pour aligner les soldes courants sur les paramètres fondamentaux et les politiques économiques souhaitées n'est pas considérable (graphique 1.23). Mais pour faciliter les ajustements aux chocs, il conviendrait de réduire la dépendance de la région à l'égard des exportations de produits de base et de la rendre plus flexible en avançant dans la transformation structurelle, ainsi que dans les réformes des marchés des produits et du travail. Parmi les réformes importantes des marchés des produits à entreprendre dans les pays d'Afrique subsaharienne, on peut citer l'amélioration de la réglementation des marchés des produits et l'intensification de la concurrence (Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire) ; la fourniture de sources fiables d'intrants industriels de base tels que l'électricité (Angola, Côte d'Ivoire, Nigéria) ; l'amélioration de l'efficacité et des finances des entreprises publiques dans des secteurs de réseau importants (Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire) et l'amélioration de l'accès au crédit (Angola, Cameroun, Nigéria). Les réformes des marchés du travail devraient remédier à l'inadéquation des compétences en améliorant l'éducation

**Graphique 1.23. Écarts par rapport à la norme du compte des transactions courantes, 2018**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les points indiquent l'écart médian et les lignes verticales l'intervalle interquartile. Voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

et la formation professionnelle (Afrique du Sud, Botswana, Namibie), atténuer les effets secondaires des conventions collectives, et réduire les obstacles à l'embauche et au licenciement (Afrique du Sud). Ces réformes accroîtraient la sensibilité des soldes courants aux variations des taux de change réels.

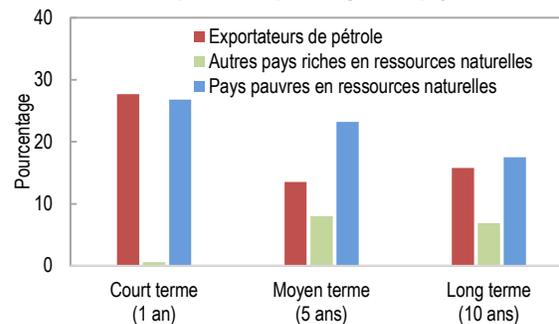
### Mieux lisser les fluctuations de la production

Les fluctuations de la production dans la région sont fortement liées à la volatilité des prix des produits de base<sup>8</sup>. Les données empiriques montrent que les chocs sur les prix des produits de base sont un facteur clé de la volatilité du PIB réel (graphique 1.24), la sensibilité de la production aux prix des produits de base dans les économies diversifiées étant plus faible que dans les économies moins diversifiées. En particulier, la contribution de la volatilité des prix du pétrole aux fluctuations de la production va de 0 % à 2 % sur les horizons à court et à long terme dans les économies diversifiées, contre 10 % dans les économies moins diversifiées (graphique 1.25).

Ainsi, en diversifiant davantage leur économie, les pays d'Afrique subsaharienne deviendraient plus résilients aux fluctuations des prix des produits de base. Ils se protégeraient contre la volatilité du marché mondial de ces produits. Plusieurs des moteurs de la diversification économique sont apparentés à ceux de la croissance économique, car il s'agit de processus parallèles qui se renforcent mutuellement. Dans cette perspective, l'amélioration du climat d'investissement et de la mobilité de la main-d'œuvre contribuerait à la diversification économique. L'amélioration de la qualité des infrastructures et du capital humain peut également jouer un rôle primordial.

Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient également renforcer leur résilience aux chocs sur les prix des produits de base en améliorant leur cadre de politique budgétaire pour être mieux à même d'afficher des positions budgétaires anticycliques par rapport au cycle des produits de base (graphique 1.26)<sup>9</sup>. En effet, les pays d'Afrique subsaharienne ont tendance à contracter leurs déficits primaires lorsque les prix des produits de base sont élevés (au-dessus de la tendance ou au cours des « périodes fastes ») mais seulement

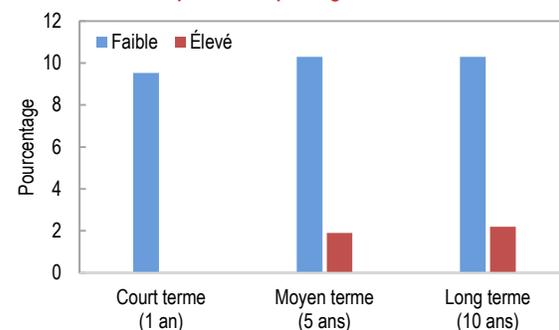
**Graphique 1.24. Effet de la baisse des prix du pétrole sur l'instabilité de la production par catégorie de pays**



Source : calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 54 le tableau des groupes de pays.

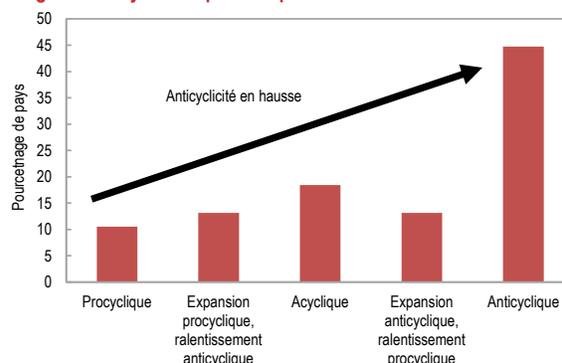
**Graphique 1.25. Effet de la baisse des prix du pétrole sur l'instabilité de la production par degré de diversification**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Le seuil indique si le pays est au-delà ou en deçà de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne. Il est calculé sur la base de l'indice de diversification de Papageorgiou, Rehman et Wang (à paraître).

**Graphique 1.26. Afrique subsaharienne : cyclicité de la politique budgétaire et cycle des prix des produits de base**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les cycles sont établis en appliquant le filtre Hodrick–Prescott aux prix des produits de base et à la variation du ratio déficit budgétaire primaire/PIB. Les périodes d'expansion sont des périodes où le niveau de production dépasse sa tendance à long terme.

<sup>8</sup>Les résultats sont basés sur un modèle d'autorégression vectorielle de panel qui comprend des variables filtrées du PIB, du prix des produits de base, des taux de change effectifs réels des pays, de la croissance économique mondiale, et des taux de change effectifs nominaux américains. Les résultats correspondent globalement à ceux obtenus avec l'utilisation d'un indice national des prix des produits de base (reflétant le panier des exportations de produits de base de chaque pays).

<sup>9</sup>L'indice des prix des produits de base est propre à chaque pays et reflète le panier des exportations de produits de base de chaque pays.

dans de petites proportions<sup>10</sup>. À l'inverse, lorsque les prix des produits de base sont bas (au-dessous de la tendance ou au cours des « mauvaises périodes »), les déficits budgétaires primaires ont tendance à gonfler dans la moitié des pays exportateurs de pétrole et dans les autres pays riches en ressources naturelles<sup>11</sup>. Cela donne à penser que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés au défi de constituer des amortisseurs budgétaires suffisants pendant les périodes fastes.

Dans l'ensemble, l'amélioration des cadres de politique budgétaire pour renforcer la résilience de l'Afrique subsaharienne aux chocs sur les prix des produits de base passe par des règles budgétaires soutenues par des systèmes adaptés de gestion des finances publiques, un plus grand recours aux instruments financiers modulables selon la situation du pays et, pour les pays exportateurs de produits de base, par un cadre institutionnel adéquat pour gérer les recettes issues des ressources naturelles.

- Les règles budgétaires pourraient aider à préparer les pays à faire face au bas niveau des prix des produits de base en suscitant un assainissement plus rapide durant les phases d'expansion, ce qui contribuerait à élargir l'espace budgétaire. À l'heure actuelle, environ 21 pays d'Afrique subsaharienne utilisent des règles budgétaires, sous différentes formes, mais nombre d'entre eux gagneraient à mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la transparence afin d'éviter les ambiguïtés et les applications inefficaces. Selon une récente analyse des services du FMI (FMI, 2018c), la situation de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne en développement et à faible revenu qui appliquent des règles d'endettement est satisfaisante, leur ratios dette/PIB se situant en 2017 au-dessous des plafonds d'endettement fixés par ces règles (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger). Cependant, dans certains pays, les règles budgétaires devraient être adaptées à la capacité des pays à assumer le service de leur dette.
- Il convient de mettre en place des systèmes de gestion des finances publiques adéquats afin de garantir une mise en œuvre efficace des règles budgétaires. Parmi les éléments importants qui sont

requis figurent : 1) un cadre budgétaire à moyen terme bien établi, axé sur des priorités budgétaires à moyen terme ; 2) un processus de budgétisation descendante et un système exhaustif d'information budgétaire ; 3) un système efficace d'exécution budgétaire (contrôle des engagements et gestion de la trésorerie) ; 4) une capacité fiable de prévision des données et des aspects techniques (afin de réduire au minimum les erreurs dans les prévisions) ; 5) des systèmes d'audit interne et externe efficaces (afin de garantir la responsabilisation) ; 6) une publication régulière des données budgétaires afin de garantir la transparence.

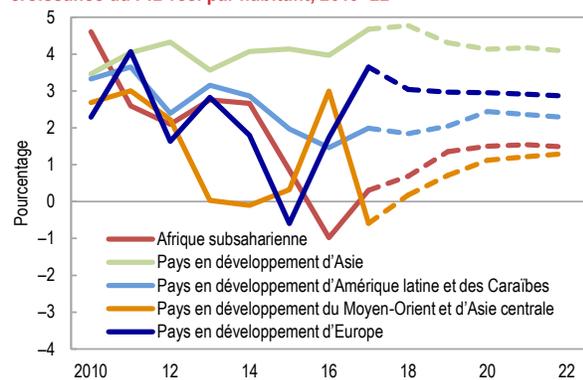
- Les instruments financiers conditionnels visant à couvrir le risque lié aux prix des produits de base, tels que les dispositifs d'assurance et les marchés à terme, pourraient contribuer à abaisser les coûts liés à la volatilité des recettes tirées des produits de base. Ces instruments pourraient réduire la procyclicité de la politique économique. De plus, ils pourraient permettre aux pays de répondre à leurs besoins de liquidités plus rapidement après un choc, car ils se décaissent rapidement (ce qui évite de devoir prendre des mesures procycliques) et préservent la viabilité de la dette au moyen de transferts conditionnels. Quelques pays ont utilisé des instruments de marché pour se protéger contre les risques liés aux prix de produits de base (Éthiopie, Ghana, Malawi), avec des réussites diverses. Cependant, de façon générale, ces instruments sont rarement utilisés en raison de leur coût potentiellement élevé, du manque de liquidité, de leur complexité dans certains cas et du fait que leur protection se limite à un risque spécifique. La plupart des pays tendent donc à préférer s'assurer eux-mêmes en se constituant des amortisseurs.
- Dans les pays exportateurs de produits de base, il convient d'établir des cadres institutionnels adéquats pour gérer les recettes tirées des ressources naturelles.

Il faudrait également continuer d'améliorer les cadres de politique monétaire afin d'ancrer les anticipations inflationnistes, tout en lissant les fluctuations de la production. Des progrès ont été accomplis récemment afin d'améliorer la gestion de la liquidité

<sup>10</sup>Les tests statistiques ont rejeté l'hypothèse nulle selon laquelle le degré de comouvement du déficit primaire avec le prix des produits de base est égal à zéro durant les périodes fastes pour les pays exportateurs de pétrole et les autres pays riches en ressources naturelles.

<sup>11</sup>Significativement différent de zéro uniquement pour les autres pays riches en ressources naturelles.

**Graphique 1.27. Principales régions : croissance du PIB réel par habitant, 2010–22**



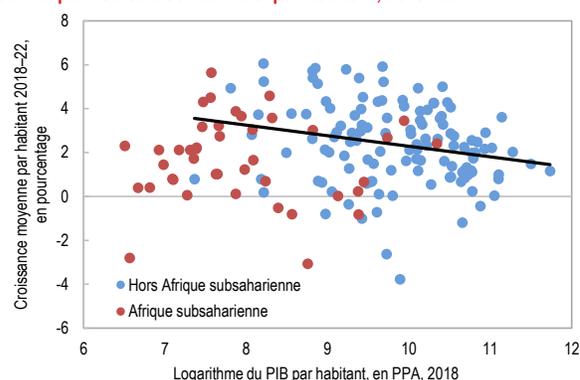
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

et la transmission de la politique monétaire, mais des efforts supplémentaires s'imposent. Il est recommandé notamment : de réduire les excès de liquidités dans les systèmes bancaires (en particulier dans la CEMAC) en utilisant activement les opérations d'open-market et/ou en relevant le niveau des réserves obligatoires ; de développer les marchés interbancaires en améliorant l'information sur les risques de contrepartie, ainsi que les opérations de pension basées sur les titres de dette publique ; de relever et de maintenir les taux d'intérêt réels à court terme en territoire positif (en particulier en Angola et au Nigéria) ; de réduire le corridor du taux d'intérêt au jour le jour et d'établir un corridor de taux d'intérêt symétrique avec des taux liés au taux directeur central ; de mettre en place des cadres prospectifs robustes pour la prévision de la liquidité et la gestion de l'inflation ; d'améliorer la communication au public des mesures et des objectifs monétaires afin d'ancrer les attentes ; d'assouplir les contrôles des taux d'intérêt ; de limiter la domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire ; enfin, de renforcer l'indépendance des banques centrales.

### Les niveaux de vie pourraient progresser plus vite

La croissance moyenne de 1,5 % du PIB par habitant qui est prévue à moyen terme est comparable à celle des autres pays du Moyen Orient et d'Asie centrale, mais bien plus faible qu'en Asie, que dans les pays

**Graphique 1.28. Croissance moyenne anticipée du PIB par habitant et PIB initial par habitant, 2018–22**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Penn World Table 9.0 ; calculs des services du FMI.

en développement européens et qu'en Amérique latine (graphique 1.27). De façon générale, la croissance de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne s'inscrit bien en deçà de celle attendue dans des pays d'autres régions ayant un revenu par habitant similaire (graphique 1.28)<sup>12</sup>. C'est le cas de plusieurs grands pays, comme l'Afrique du Sud et le Nigéria, dont le revenu réel par habitant devrait baisser ou stagner sur le moyen terme. En revanche, plusieurs pays comme l'Éthiopie, le Sénégal et la Tanzanie sont en passe de voir leur revenu par habitant augmenter plus rapidement que ne le laisserait attendre leur niveau de revenus.

Les différences entre les chiffres de la région et ceux des pays comparables à croissance plus rapide proviennent essentiellement de la croissance de la productivité totale des facteurs et de l'accumulation de capital physique (graphique 1.29).

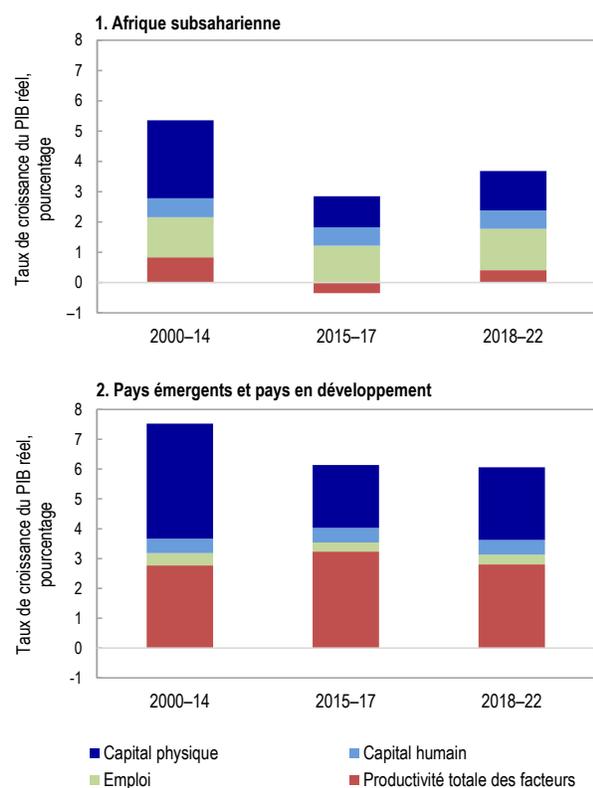
La croissance de la productivité peut être relevée si l'on facilite la circulation de la main-d'œuvre et du capital à la fois entre les secteurs et au sein des secteurs (Diao, McMillan et Rodrik, 2017)<sup>13</sup>. Il s'agit d'élargir les sources de gains de productivité tirés d'une évolution positive de la demande et des gains de productivité dans l'agriculture, que bon nombre de pays de la région ont enregistrés au cours de la période 2000–10 (graphique 1.30), afin d'accroître l'efficacité d'autres secteurs<sup>14</sup>. À cet égard,

<sup>12</sup>La pente négative de la ligne ajustée indique qu'en moyenne, les pays plus pauvres ont tendance à enregistrer une croissance plus rapide que les plus riches. Les points situés au-dessous (au-dessus) de la ligne ajustée indiquent une convergence plus lente (plus rapide) que prévu compte tenu du niveau de revenu initial.

<sup>13</sup>Voir de Vries, Timmer et de Vries (2015). L'échantillon comprend neuf pays d'Afrique subsaharienne (Botswana, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Sénégal, Tanzanie, Zimbabwe), sept d'Amérique latine, six d'Asie, et deux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

<sup>14</sup>Ces résultats concordent avec les travaux de Diao, McMillan et Rodrik (2017), qui attribuent essentiellement les gains de productivité de la période 2000–10 à la réaffectation des facteurs de production entre les secteurs, suite à des chocs positifs sur la demande.

Graphique 1.29. Décomposition de la croissance du PIB réel



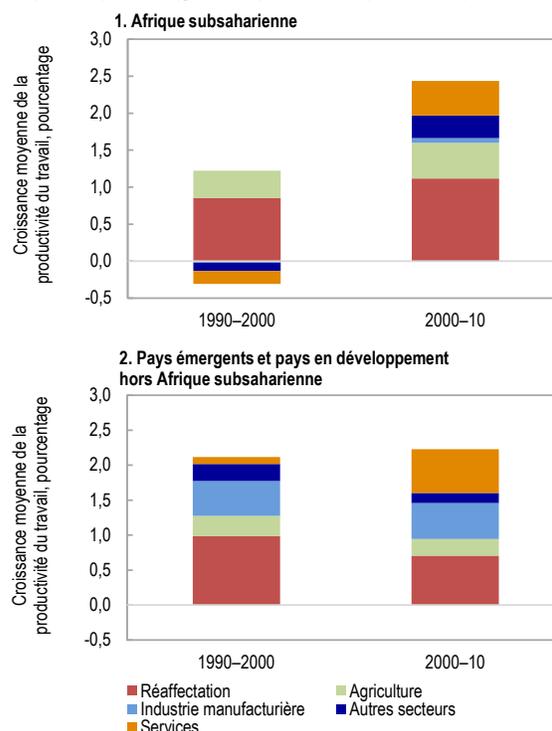
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Penn World Table 9.0 ; Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

la dernière vague de progrès technologiques (chapitre 3), la « quatrième révolution industrielle », pourrait augmenter la productivité en Afrique subsaharienne en permettant aux pays de se passer de technologies obsolètes et de certaines infrastructures. Dans le même temps, ces tendances pourraient créer des problèmes : la relocalisation d'activités manufacturières vers les pays avancés pourrait compromettre le modèle traditionnel de croissance tirée par les exportations qui a permis à de nombreux pays d'Asie de l'Est et d'Amérique latine de passer à un revenu supérieur.

Les dirigeants de la région doivent donc tracer la voie vers les meilleurs résultats auxquels pourrait mener la quatrième révolution industrielle sur le long terme, comme indiqué au chapitre 3. À cet effet, ils devraient encourager d'autres stratégies de croissance et saisir les opportunités offertes par la quatrième révolution industrielle en promouvant la connectivité

<sup>15</sup>En mars 2018, au Rwanda, une large majorité de pays membres de l'Union africaine a signé un accord portant sur la création d'un marché continental unique des biens et des services. L'accord prendra effet une fois qu'au moins 22 pays membres l'auront ratifié.

Graphique 1.30. Décomposition de la croissance de la productivité du travail : entre les composantes (réaffectation) et au sein de chaque composante (gains de productivité par secteur)



Source : de Vries, Timmer et de Vries (2015).

Note :  $\Delta y_t = \sum \alpha_{i,t-1} \Delta y_{i,t} + \sum y_{i,t} \Delta \alpha_{i,t}$  où  $\alpha_{i,t}$  est la part de l'emploi du secteur  $i$  au moment  $t$  et  $y_{i,t}$  est la productivité du travail. Le premier terme représente la somme pondérée des composantes sectorielles de la croissance de la productivité et le deuxième terme représente la contribution de la réaffectation du travail entre les différents secteurs.

numérique et la flexibilité du système d'éducation, en supprimant les distorsions du marché, en affectant plus judicieusement les dépenses publiques, ainsi qu'en adoptant des mesures qui favorisent l'investissement privé et la prise de risques. Il s'agit notamment de continuer de développer les circuits financiers, d'intensifier l'ouverture et l'intégration commerciales (notamment au sein du continent dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale)<sup>15</sup>, de mettre en place un climat des affaires sain (notamment des cadres de réglementation et de résolution plus robustes), et de fournir des biens publics adéquats, notamment des infrastructures bien développées (FMI, 2018e).

Ces mesures pourraient également permettre aux pays d'Afrique subsaharienne de combler leurs écarts d'efficacité par rapport aux pays comparables dans

différents secteurs, notamment l'industrie manufacturière (environ 0,5 point de pourcentage), les autres industries (0,35 point de pourcentage) et les services (0,3 point de pourcentage). Si ces écarts étaient comblés, la croissance moyenne de la productivité totale des facteurs s'accélérait d'environ 1,5 % à 2 % sur le moyen terme<sup>16</sup>. Dans ce scénario, la croissance moyenne à moyen terme au cours de la période 2018–22 atteindrait environ 6 %, contre 4 % dans le scénario de référence. Une croissance plus élevée

pourrait accélérer la progression de l'emploi de 0,6 à 0,8 point de pourcentage à moyen terme, ce qui porterait la création nette totale d'emplois à environ 16 millions de postes d'ici à 2022, un chiffre plus proche des 20 millions nécessaires pour absorber les nouveaux arrivants sur les marchés du travail. Une accélération de la croissance permettrait aussi de se rapprocher plus rapidement des objectifs de développement durable des Nations Unies, en s'appuyant sur les progrès déjà réalisés jusqu'à présent (encadré 1.3).

---

<sup>16</sup>Ces calculs partent du principe que la récente transformation structurelle de l'Afrique subsaharienne est similaire à celle de la période 1990–2000, marquée par la déprime des prix des produits de base, et que les différents éléments de l'exercice de décomposition évoluent à des taux similaires à ceux observés dans des pays hors Afrique subsaharienne au cours de la même période, sauf pour les gains de productivité dans l'agriculture.

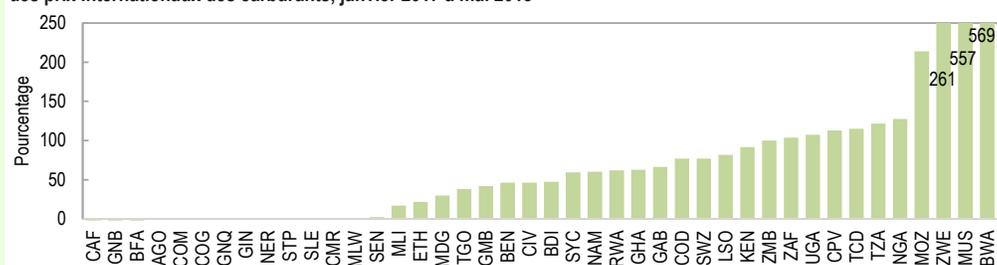
### Encadré 1.1. La résurgence des subventions à l'énergie et aux carburants en Afrique subsaharienne

Les subventions universelles aux carburants et à l'énergie sont très répandues en Afrique subsaharienne, mais elles présentent de gros inconvénients. L'une de leurs justifications réside dans le fait qu'elles offrent un bienfait hautement visible à de larges segments de la population. Le problème, c'est qu'elles sont mal ciblées et qu'elles exercent un effet négatif sur l'efficacité économique en favorisant la surconsommation de carburants, en rognant sur les investissements et la maintenance dans les secteurs du raffinage du pétrole et de l'électricité, et en évinçant des dépenses publiques plus productives.

Les pays importateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne n'ont que partiellement répercuté l'augmentation soutenue des prix internationaux des carburants depuis le second semestre de 2017, alors que les pays exportateurs de pétrole ont pour la plupart maintenu leurs prix intérieurs à des niveaux constants. Entre le début de l'année 2017 et avril/mai 2018, le coefficient de répercussion médian (c'est-à-dire la variation nominale des prix de détail intérieurs divisée par la variation nominale des prix internationaux, tous deux exprimés en monnaie nationale) était nul dans les pays exportateurs de pétrole et positif dans les pays importateurs de pétrole (47 %, graphique 1.1.1). À l'inverse, lorsque les prix du pétrole ont nettement chuté entre la mi-2014 et le début 2017, les pays exportateurs de pétrole ont augmenté les prix de la plupart des produits pétroliers (avec un coefficient de répercussion médian de -19 %), alors que les pays importateurs de pétrole ont affiché un coefficient de répercussion de 62 % (graphique 1.1.2).

Si les subventions aux carburants en Afrique subsaharienne auraient baissé de 1 à 2 % du PIB par an entre la mi-2014 et le début 2017, une analyse basée sur les prix en avril/mai 2018 montre que ces gains ont été annulés depuis. Une analyse des services du FMI démontre même que les subventions nettes aux carburants auraient augmenté de 2 % du PIB en moyenne entre début 2017 et avril/mai 2018 (pour avoisiner 2 % du PIB).

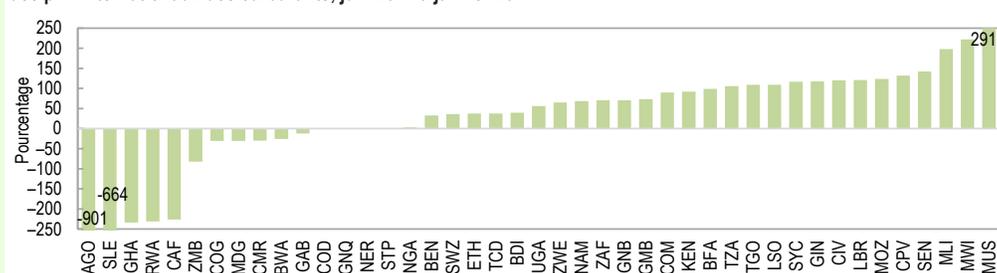
**Graphique 1.1.1. Afrique subsaharienne : répercussions de la variation des prix internationaux des carburants, janvier 2017 à mai 2018**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 55 la liste des abréviations des pays.

**Graphique 1.1.2. Afrique subsaharienne : répercussions de la variation des prix internationaux des carburants, juin 2014 à janvier 2017**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 55 la liste des abréviations des pays.

Cet encadré a été préparé par Mauricio Villafuerte, avec le concours de Tunc Gursoy.

## Encadré 1.2. Évolution des marchés dans les pays préémergents d'Afrique subsaharienne en période de volatilité financière

Les tensions commerciales persistantes et les accès de volatilité en provenance de grands pays émergents (Argentine, Turquie) ont contribué à un resserrement des conditions financières en Afrique subsaharienne, les effets les plus visibles en étant l'élargissement des écarts de taux d'intérêt et des sorties massives d'investissements de portefeuille. Le creusement des écarts de taux a été plus marqué et plus soutenu que lors de l'agitation provoquée par l'annonce du retrait progressif de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis (« taper tantrum »), mais moindre qu'entre août 2015 et janvier 2016, lorsque les prix du pétrole ont chuté et que les marchés boursiers se sont effondrés dans plusieurs pays avancés et en Chine. Les sorties d'investissements de portefeuille ont affaibli la monnaie de quelques pays d'Afrique subsaharienne, en particulier le rand sud-africain, qui a peut-être été touché également par des facteurs intérieurs idiosyncrasiques, combinés aux répercussions des tensions commerciales et de la situation en Turquie.

Les écarts de taux ont augmenté de manière soutenue en Afrique subsaharienne depuis avril, avec un plus haut supérieur à 220 points de base (graphique 1.2.1). À titre de comparaison, le « taper tantrum » avait donné lieu à une poussée moins marquée et plus brève de 150 points de base, alors que le « choc boursier et pétrolier » d'août 2015 avait provoqué une augmentation plus forte, de plus de 400 points de base<sup>1</sup>. De plus, si la hausse des écarts a été marquée ces derniers temps, leur niveau, environ 600 points de base en moyenne, reste en dessous du pic de 900 points de base atteint en janvier 2016.

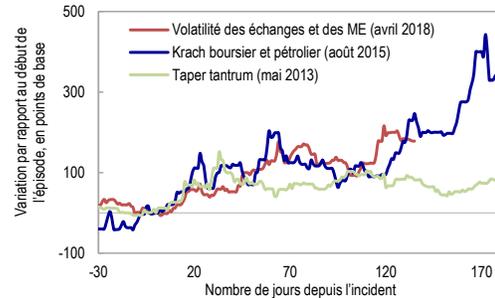
Si les écarts de taux ont augmenté dans tous les pays préémergents d'Afrique subsaharienne, l'évolution des taux de change a été moins uniforme. Le kwanza angolais et le rand sud-africain se sont dépréciés fortement, mais la plupart des autres monnaies n'ont enregistré que des variations modérées (graphique 1.2.2). L'évolution des taux de change a reflété les sorties de capitaux, qui ont atteint plus de 2 milliards de dollars depuis avril, l'Afrique du Sud représentant environ 75 % de ces sorties (graphique 1.2.3). Comme pour les écarts de taux, c'est lors du « choc boursier et pétrolier » que la plupart des pays ont subi les dépréciations de leur monnaie et les sorties de capitaux les plus prononcées. Parallèlement, les cours des actions ont chuté dans la plupart des pays lors du dernier épisode.

Les conditions financières se sont sensiblement durcies en Afrique subsaharienne depuis avril, mais les effets ont été globalement plus faibles que lors de la période postérieure au choc d'août 2015. Les risques restent cependant élevés : un resserrement plus rapide que prévu de la politique monétaire dans les pays avancés et une persistance de la volatilité émanant des pays émergents pourraient engendrer une recrudescence de la volatilité dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Cet encadré a été préparé par Siddharth Kothari.

<sup>1</sup>À titre de comparaison, l'indice EMBI Global a affiché des augmentations bien plus faibles des écarts de taux (environ 100 points de base seulement) après ces épisodes, la hausse la plus forte ayant fait suite au « taper tantrum ».

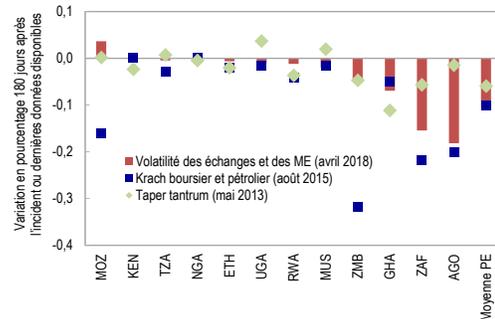
Graphique 1.2.1. Principaux pays préémergents d'Afrique subsaharienne : écarts de rendement des obligations souveraines



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Note : Les principaux pays préémergents sont l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria, le Sénégal et la Zambie. ME = marchés émergents.

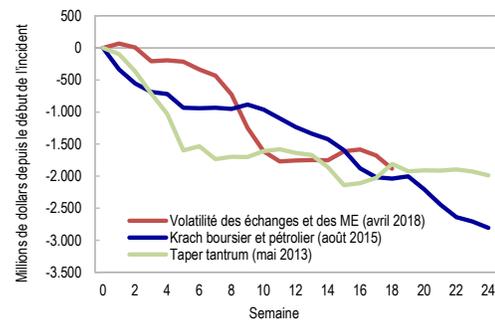
Graphique 1.2.2. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : variation des taux de change nominaux (dollars/monnaie nationale)



Source : Bloomberg Finance, L.P.

Note : ME = marchés émergents ; PE = pays émergents. Les variations négatives (ou positives) représentent une dépréciation (ou une appréciation). Voir à la page 55 le tableau des abréviations de pays.

Graphique 1.2.3. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : flux de portefeuille cumulés



Source : Haver Analytics, d'après la base de données Emerging Portfolio Fund Research.

Note : ME = marchés émergents.

### Encadré 1.3. Sur la voie des objectifs de développement durable

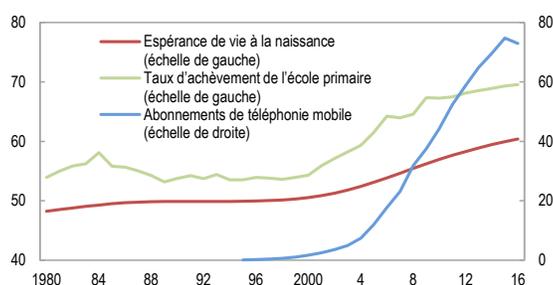
Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies consiste en un ensemble ambitieux et exhaustif d'objectifs de développement durable (ODD) pour le monde<sup>1</sup>. Sa mise en œuvre a débuté en 2015.

Les ODD ont été établis après une période où des progrès considérables ont été accomplis en matière de développement économique et social. Depuis 2000, les pays d'Afrique subsaharienne ont en moyenne enregistré une augmentation de 50 % de leur PIB réel par habitant ; l'espérance de vie a augmenté de façon régulière pour atteindre 60 ans en 2016 ; les taux de mortalité infantile et maternelle ont fortement diminué ; et les résultats en matière d'enseignement primaire et supérieur se sont améliorés, même si les pays d'Afrique subsaharienne accusent encore un retard au niveau de l'éducation préscolaire. En outre, bien que le volume et la qualité des infrastructures publiques soient inférieurs à ceux d'autres régions, les investissements dans ce domaine ont atteint un niveau comparable à celui des pays émergents (FMI, 2018a). Par ailleurs, l'accès aux télécommunications s'est considérablement amélioré (graphique 1.3.1).

Cependant, la réalisation des ODD reste un défi de taille compte tenu des lacunes existantes dans des domaines tels que l'éducation, l'électricité, la santé, les routes, l'eau propre et l'assainissement (ONU, 2018). Pour atteindre les ODD d'ici à 2030, les pays de la région devront augmenter sensiblement leurs dépenses dans ces cinq domaines. Selon les premiers résultats d'études réalisées sur le Bénin et le Rwanda, le besoin de financement supplémentaire avoisine 20 % du PIB par an. Une augmentation des recettes fiscales et de l'efficacité des dépenses devrait couvrir une petite partie de cet effort (environ 5 % du PIB), mais pour la majeure partie, il reste à trouver des financements. Une croissance plus rapide et soutenue aiderait aussi les pays à atteindre les ODD.

De son côté, le FMI a lancé plusieurs initiatives destinées à faciliter les progrès vers les ODD : aider davantage les pays en développement à accroître leurs recettes intérieures, notamment en augmentant les ressources affectées à l'assistance technique dans ce domaine ; élargir le soutien aux politiques d'infrastructures en renforçant la capacité des institutions à gérer l'investissement public ; accroître l'aide aux pays fragiles et touchés par des conflits, ainsi qu'aux pays voisins affectés ; approfondir les analyses et les conseils concernant l'égalité entre les sexes, les inégalités et l'inclusion financière ; accroître l'aide financière aux pays à faible revenu et aux pays touchés par des catastrophes naturelles ; traiter des questions relatives aux changements climatiques dans les domaines relevant de l'expertise du FMI (notamment la fixation des prix de l'énergie) ; développer les capacités afin de renforcer les systèmes statistiques nationaux, et contribuer à l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs relatifs aux ODD.

Graphique 1.3.1. Afrique subsaharienne : progrès dans la réalisation des principaux objectifs de développement durable (ODD)



Source : Banque mondiale, base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : L'espérance de vie est mesurée en années, le taux d'achèvement de l'école primaire est mesuré en pourcentage du groupe d'âge pertinent, et le nombre d'abonnements de téléphonie mobile est celui pour cent personnes.

Cet encadré a été préparé par Reda Cherif.

<sup>1</sup>Les ODD sont 17 objectifs généraux liés à des domaines tels que la pauvreté, la faim, la santé, l'inclusion, l'eau et l'assainissement, l'énergie, l'emploi et la croissance, l'industrialisation et l'innovation, et l'environnement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arizala, F., M. Bellon, M. MacDonald, M. Mlachila, and M. Yenice. 2018. "Regional Spillovers in Sub-Saharan Africa: Exploring Different Channels." IMF Spillover Notes, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Connor, P. 2018. "At Least A Million Sub-Saharan Africans Moved to Europe Since 2010." Pew Research Center, Washington, DC.
- de Vries, G., M. Timmer, and K. de Vries. 2015. "Structural Transformation in Africa: Static Gains, Dynamic Losses." *The Journal of Development Studies* 51(6): 674–88.
- Diao, D., M. McMillan, and D. Rodrik. 2017. "The Recent Growth Boom in Developing Economies: A Structural Change Perspective." NBER Working Papers 23132, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- International Monetary Fund (IMF). 2015. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 3, Washington, DC, April.
- . 2016. "South Africa: 2016 Article IV Consultation-Staff Report." IMF Country Report No. 16/217, Washington, DC.
- . 2018a. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 2, Washington, DC, April.
- . 2018b. "Nigeria: 2018 Article IV Consultation-Staff Report." IMF Country Report No. 18/63, Washington, DC.
- . 2018c. *Fiscal Monitor*. Chapter 1, Washington, DC, April.
- . 2018d. "Macroeconomic Developments and Prospects in Low-Income Developing Countries." IMF Policy Papers, Washington, DC.
- . 2018e. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Chapter 3, Washington, DC, April.
- Papageorgiou, C., S. Rehman, and K. Wang. Forthcoming. "Trade Diversification, Growth and Volatility." In *Encyclopedia of International Economics and Global Trade, Volume 3: International Trade and Commercial Policy*, edited by Francisco L. Rivera-Batiz. Singapore: World Scientific Publishing Co.
- United Nations (UN). 2018. *The Sustainable Development Goals Report 2018*. New York.
- United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). 2018. *Population Statistics*. Geneva.
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN-OCHA). 2018. *Sabel: Overview of Humanitarian Needs and Requirements*. New York.